



Toutes Dernières Nouvelles

Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des médecins de votre service,
département, UMF, GMF, Clinique ou CLSC
2 pages incluant celle-ci

825, boulevard Lebourgneuf, bureau 309 - Québec (Québec) G2J 0B9

☎ (581) 981-8883 / 📠 (581) 981-8884

www.amoq.ca - amoq@amoq.ca

Toutes Dernières Nouvelles...de l'AMOQ

Le 30 novembre 2015

Réfugiés syriens

Comme vous le savez, la région de Québec s'apprête à accueillir des réfugiés syriens dans les prochaines semaines. Il y aura donc un besoin de médecins pour procéder à l'évaluation de ceux-ci si la situation le nécessite. Si cela vous intéresse, veuillez nous en aviser en communiquant au 581-981-8883 ou par courriel : amq@amq.ca

Nouvelle nomenclature en bureau

Une nouvelle nomenclature pour la facturation en bureau sera en vigueur à compter du 1^{er} avril 2016. L'AMOQ sera proactive une fois de plus en vous offrant des formations à ce sujet. Nous vous tiendrons au courant sous peu. Restez attentif!

Inscription des patients orphelins non-vulnérables

L'AMOQ tient à vous rappeler que depuis le 1er novembre il est totalement inutile d'attendre le numéro séquentiel pour inscrire un patient orphelin non-vulnérable. En effet, le montant

payé par la RAMQ pour la prise en charge d'un tel patient est maintenant le même, qu'il y ait un numéro séquentiel ou non.

Code d'éthique en développement professionnel continu

Le nouveau code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins du Québec sera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016. Ce code d'éthique va encadrer toutes les activités de développement professionnel continu qu'elles soient accréditées ou non. Ce code d'éthique impose des changements majeurs dans notre façon actuelle de faire. Des formations seront d'ailleurs offertes aux responsables locaux de notre région par la Dre Dominique Biron, responsable régionale de formation médicale continue à l'AMOQ. Informez-vous auprès de notre secrétariat.

Plan d'action de l'AMOQ

Bien que la loi 20 a récemment été adoptée par l'Assemblée nationale, il y a un moratoire sur son application jusqu'au 31 décembre 2017. Les médecins de famille du Québec, via leur Fédération, se sont engagés à

inscrire 85 % des Québécois et à atteindre un taux d'assiduité de 80 % d'ici le 31 décembre 2017. Un plan d'action régional a été élaboré par l'AMOQ. Celui-ci demande à tous les médecins faisant de la prise en charge d'avoir un minimum de 500 patients et d'inscrire au moins un nouveau patient par semaine sur une base de 40 semaines par an. La réflexion est actuellement en cours pour trouver des moyens réalistes d'impliquer les collègues n'effectuant pas de prise en charge.

Patientèle

Votre profil de patientèle est maintenant disponible sur le site web de la RAMQ. Nous vous suggérons de le consulter. Vous y trouverez de nombreuses informations qui pourraient vous être utiles.

Cubes d'énergie du Défi Pierre Lavoie

Des caisses contenant des cubes d'énergie du Défi Pierre Lavoie ont été envoyées aux différentes cliniques de la région il y a quelques semaines. Une seule caisse a été envoyée par clinique. Il est suggéré au responsable de la

clinique de distribuer les cubes d'énergie à ses collègues. Nous encourageons tous nos membres à s'impliquer activement à ce niveau et à « prescrire » des cubes d'énergie.

Dre Christine Motheron a accepté d'agir à titre d'ambassadrice du Grand Défi Pierre Lavoie pour la région de la Capitale-Nationale. Son mandat consistera à faire la promotion de la prescription de l'activité physique sous forme de cubes-énergie comme outil d'intervention auprès des patients et à participer à l'élaboration d'activités communes AMOQ-Grand Défi Pierre Lavoie qui se tiendront dans la région.

D'ici là, nous vous invitons à visionner le vidéo « Le Grand Défi Pierre Lavoie : la prescription de cubes énergie » sur Caducée, le Portail de formation en ligne de la FMOQ, à lire le Médecin du Québec de septembre 2015 pour tout connaître sur le programme et ses objectifs et à inciter vos patients à s'inscrire sur le site onmarche.com afin de suivre leurs efforts.

Encourageons ensemble la population à bouger pour prendre soin de sa santé!

Nouveau CA de l'AMOQ

Lors de la dernière AGA tenue en octobre dernier, le nouveau CA de l'AMOQ a été élu. Il est composé des membres suivants :

Dr Jacques Bouchard
Président

Dr Michel Turgeon
Premier vice-président, responsable du TDN

Dr Patrick Bernier
Second vice-président, responsable réseau des Capitaines

Dr Pascal Renaud
Trésorier

Dre Pierrette Michaud
Secrétaire

Dre Dominique Biron
1^{ère} administratrice et responsable régionale de la formation

Dr Pierre Carrier
2^e administrateur et responsable du recrutement

Dre Johanne Frenette
3^e administratrice et responsable du TDN

Dr Robert Chênevert
4^e administrateur, représentant des médecins en GMF et CRQ

Dre Lucie Rodier

5^e administratrice et responsable du Bottin AMOQ

Dre Suzanne Pelchat
6^e administratrice et représentante des médecins œuvrant en CLSC

Dr Benoît Grenier
7^e administrateur et représentant des médecins en GMF et CRQ (à confirmer)

Dre Nathalie J. Morin
8^e administratrice et représentante des médecins en GMF et CRQ (à confirmer)

L'Équipe de rédaction
Drs Michel Turgeon et Johanne Frenette